

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15141**

Intitulé

Commis d'entreprise - Aide conducteur de travaux - bâtiment TCE (tous corps d'état) et travaux publics

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Centre de formation permanente de l'association des anciens élèves conducteurs de travaux de Toulouse (CFPCT Toulouse Palays)	Directeur CFPCT Toulouse Palays

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230p Coordination de chantiers tous corps d'état

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Commis d'entreprise ou Aide conducteur de travaux est en capacité de seconder le responsable d'entreprise dans les petites et moyennes structures dans certaines de ses attributions ; il assiste le Conducteur de Travaux sur des projets plus importants.

Ils sont des interlocuteurs assurant un lien entre les chefs de chantier et les Conducteurs de Travaux ou le responsable d'entreprise.

Ils assurent, sous contrôle de leur hiérarchie, des tâches techniques et de gestion courantes.

Ils peuvent, dans le cadre d'une délégation prendre en charge des petits chantiers ou des parties d'ouvrages et représenter l'entreprise.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Activité commerciale de l'entreprise
- Préparation et organisation du chantier
- Suivi du chantier

Analyser les besoins du client dans le but de transmettre les informations d'intérêt commercial à la hiérarchie.

Construire des avant-métrés et un quantitatif d'ouvrages simples en les structurant pour établir un quantitatif.

Participer à une étude de prix commerciale simple, avec les consignes de sa hiérarchie.

Analyser les enjeux techniques, administratifs et budgétaires du chantier.

Identifier la stratégie d'évolution du chantier en harmonie avec le responsable du chantier et en adéquation avec les moyens de l'entreprise.

Proposer des modes constructifs optimisés qui serviront de base à l'organisation générale et particulière du chantier.

Elaborer un découpage opérationnel des phases et des tâches du chantier.

Rédiger les études techniques, détails, plans d'installations nécessaires à la réalisation du projet.

Préparer des modes constructifs détaillés et opérationnels.

Intégrer la qualité, la sécurité et les notions environnementales dans l'étude de prix de la préparation de chantier.

Elaborer le métré d'exécution, ou vérifier le métré "commercial".

Consulter, négocier et proposer le choix des fournisseurs ou sous-traitants potentiels.

Rédiger les commandes aux fournisseurs sous contrôle de son supérieur.

Budgéter les moyens du chantier en déboursé secs et en frais de chantier.

Présenter le budget à sa hiérarchie pour mises au point de validation.

Planifier les tâches et les ressources.

Identifier les interfaces avec les autres corps d'état et établir une planification.

Identifier les risques dans l'exécution des tâches.

Préparer le plan de contrôle de la qualité du chantier selon le manuel d'assurance qualité de l'entreprise.

Rédiger des fiches de contrôle qualité.

Préparer le plan de prévention de l'environnement du chantier.

Administrer l'ouverture d'un chantier.

Lister les documents et plans d'exécution.

Créer les documents de saisie des dépenses.

Préparer les documents en vue de la réalisation des implantations.

Contrôler des implantations ou déclencher le contrôle extérieur, le cas échéant.

Optimiser ou ajuster les moyens humains et matériels tout au long de l'exécution.

Gérer le personnel affecté en veillant à l'accueil des équipes sur le chantier et au pointage du personnel.

Saisir et comptabiliser les entrées et sorties de matériel et de matériaux sur le chantier.

Contrôler le bon avancement des travaux sous l'aspect sécurité, technique, qualité, environnemental et des délais.

Préparer et suivre les contrats de sous-traitance en coordination avec sa hiérarchie.

Facturer les travaux réalisés au client.

Calculer la facturation ou la situation technique interne pour le suivi de gestion de chantier.

Enregistrer et suivre les dépenses des différentes familles de ressources.
 Présenter à la hiérarchie le tableau consolidé du suivi de gestion du chantier.
 Organiser la réception des travaux et la livraison de l'ouvrage.
 Préparer le dossier de l'ouvrage exécuté.
 Archiver le dossier avec contrôle de sa hiérarchie. Assurer le parachèvement des travaux pour garantir le parfait achèvement des ouvrages

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier concerne une large palette de secteurs d'activités et de types d'entreprise, de la PME de 10 salariés à l'entreprise nationale et internationale - Entreprises du BTP au sens large avec dominante pour le bâtiment (gros-œuvre) et les travaux publics (ouvrages d'art et travaux routiers), mais aussi des entreprises des lots techniques de second œuvre
 - Entreprises et structures réalisant des activités connexes telles que maître d'ouvrage, maîtrise d'œuvre
 Aide conducteur de travaux (BTP)

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1201 : Conduite de travaux du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Composante 1:Activité commerciale pour l'entreprise
- Composante 2:Préparation et organisation de chantier
- Composante 3:Suivi du chantier

Après un parcours de formation continue ou en alternance

La certification peut être obtenue à la fin d'un parcours de formation continue ou en alternance après :

- élaboration d'un livret d'évaluation individuel (validation des compétences par module, contrôle continu en centre de formation et en entreprise : visite et entretien avec tuteur et stagiaire)
- rédaction d'un dossier de soutenance au projet final
- soutenance du dossier final devant un jury

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 2 ans

Pour les candidats à la VAE

La certification peut être obtenue par la VAE à condition de justifier d'une expérience professionnelle pour ce niveau de qualification d'une part et après :

- présentation d'un dossier de recevabilité
- présentation d'un dossier de validation présentant toutes les preuves pour chaque bloc de compétences
- instruction du dossier de validation
- présentation à un jury de professionnels

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 15141 - Activité commerciale pour l'entreprise	Compétences Analyser les besoins du client dans le but de transmettre les informations d'intérêt commercial à la hiérarchie. Construire des avant-métrés et un quantitatif d'ouvrages simples en les structurant pour établir un quantitatif. Participer à une étude de prix commerciale simple, avec les consignes de sa hiérarchie. Modalités d'évaluation Pendant la formation et sur une étude de cas : Exercices visant l'analyse des pièces écrites et graphiques d'une affaire. Pendant la formation et sur une étude de cas : Présentation d'un avant-métré avec utilisation de tableur, fiches de calculs et fiches récapitulatives. Pendant la formation et sur une étude de cas : Exercice d'application en création de sous détails de prix simples.

INTITULÉ	DESSCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 15141 - Préparation et organisation du chantier</p>	<p>Compétences</p> <p>Analyser les enjeux techniques, administratifs et budgétaires du chantier. Identifier la stratégie d'évolution du chantier en harmonie avec le responsable du chantier et en adéquation avec les moyens de l'entreprise. Proposer des modes constructifs optimisés qui serviront de base à l'organisation générale et particulière du chantier. Elaborer un découpage opérationnel des phases et des tâches du chantier. Rédiger les études techniques, détails, plans d'installations nécessaires à la réalisation du projet. Préparer des modes constructifs détaillés et opérationnels. Intégrer la qualité, la sécurité et les notions environnementales dans l'étude de prix de la préparation de chantier. Elaborer le métré d'exécution, ou vérifier le métré "commercial". Consulter, négocier et proposer le choix des fournisseurs ou sous-traitants potentiels. Rédiger les commandes aux fournisseurs sous contrôle de son supérieur. Budgéter les moyens du chantier en déboursé secs et en frais de chantier. Présenter le budget à sa hiérarchie pour mises au point de validation. Planifier les tâches et les ressources. Identifier les interfaces avec les autres corps d'état et établir une planification. Identifier les risques dans l'exécution des tâches. Préparer le plan de contrôle de la qualité du chantier selon le manuel d'assurance qualité de l'entreprise. Rédiger des fiches de contrôle qualité. Préparer le plan de prévention de l'environnement du chantier. Administrer l'ouverture d'un chantier. Lister les documents et plans d'exécution. Créer les documents de saisie des dépenses.</p> <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Pendant la formation : Création d'un dossier de synthèse d'analyse des documents du dossier travaux Pendant la formation : Simulation de stratégies d'évolutions des chantiers Pendant la formation : Exercices visant l'expression des choix techniques Pendant la formation : Exercices de découpage en phases et en tâches du chantier sur plusieurs mises en situation Pendant la formation : Exercice de conception de plans de schémas et de détails Pendant la formation : Présentation de modes opératoires sous forme d'exercices détaillés pour chaque tâche avec mise en situation Pendant la formation : Exercices permettant d'intégrer les notions de qualité, sécurité, environnement dans les modes opératoires Pendant la formation : Exercices de métrés d'exécution ou d'avant métrés Pendant la formation : Préparer un tableau comparatif des consultations menées et le soumettre à sa hiérarchie Pendant la formation : Exercice de rédaction de commandes aux fournisseurs Pendant la formation : Chiffrage par tâches de l'ensemble des budgets avec utilisation de logiciels du BTP et de la bureautique Pendant la formation : Exercice de mise en forme des budgets par phases et tâches et ressources en personnel, en matériaux, en matériel, et en sous-traitant Pendant la formation : Etablissement du planning de toutes les ressources. Utilisation d'outils de planification des travaux et des ressources Pendant la formation : Etablissement d'un planning Tout corps d'état, représentant les interfaces entre intervenants Pendant la formation : Rédaction d'un PPSPS avec l'analyse développée sur les risques particuliers Pendant la formation : Rédaction d'un plan de contrôle Pendant la formation : Exercice de rédaction de fiches de contrôle qualité Pendant la formation : Conception d'un Plan d'Assurance Environnement (PAE), en tenant compte des contraintes environnementales Pendant la formation : Exercices de simulation d'ouverture administrative d'un chantier Pendant la formation : Exercices consistant à créer des listes et planifier la production des documents d'exécution Pendant la formation : Exercices de préparation des supports opérationnels pour le suivi de gestion</p>

INTITULÉ	DESSCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 15141 - Suivi du chantier	<p>Compétences Préparer les documents en vue de la réalisation des implantations. Contrôler des implantations ou déclencher le contrôle extérieur, le cas échéant. Optimiser ou ajuster les moyens humains et matériels tout au long de l'exécution. Gérer le personnel affecté en veillant à l'accueil des équipes sur le chantier et au pointage du personnel. Saisir et comptabiliser les entrées et sorties de matériel et de matériaux sur le chantier. Contrôler le bon avancement des travaux sous l'aspect sécurité, technique, qualité, environnemental et des délais. Préparer et suivre les contrats de sous-traitance en coordination avec sa hiérarchie. Facturer les travaux réalisés au client. Calculer la facturation ou la situation technique interne pour le suivi de gestion de chantier. Enregistrer et suivre les dépenses des différentes familles de ressources. Présenter à la hiérarchie le tableau consolidé du suivi de gestion du chantier. Organiser la réception des travaux et la livraison de l'ouvrage. Préparer le dossier de l'ouvrage exécuté. Archiver le dossier avec contrôle de sa hiérarchie. Assurer le parachèvement des travaux pour garantir le parfait achèvement des ouvrages</p> <p>Modalités d'évaluation Pendant la formation : Réalisation d'un plan et de schémas d'implantation Pendant la formation : Utilisation du niveau de chantier et du théodolite Pendant la formation : Exercices de réflexion sur l'ajustement des moyens Pendant la formation : Réalisation de bilans main d'œuvre à partir de simulations de chantier Pendant la formation : Renseigner des tableaux de suivi (valorisation et contrôles qualité) Pendant la formation et sur une étude de cas : Préparation d'un tableau de contrôle Pendant la formation et en fin de formation : Etablissement de contrats de sous-traitance et questionnaires juridiques Pendant la formation : Exercice de simulation de facturation mensuelle à partir d'un avancement de travaux donné. Utilisation des logiciels du BTP et de bureautique Pendant la formation : Préparer à partir des logiciels à disposition, des situations techniques de fin de mois. Pendant la formation : Exercice d'enregistrement des dépenses du chantier Pendant la formation : Exercice consistant à la création d'un tableau de bord des écarts entre prévision et réalisation Pendant la formation : Exercices consistant à simuler l'organisation des listes de d'une réception de chantier Pendant la formation : Exercices consistant à monter des dossiers et classer des documents Pendant la formation : Préparer un dossier suivant les consignes d'archivage</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	100 % de professionnels du BTP
En contrat de professionnalisation	X	100 % de professionnels du BTP
Par candidature individuelle	X	100 % de professionnels du BTP
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	100 % de professionnels (50 % employeurs, 50 % salariés)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 02 octobre 2006 publié au Journal Officiel du 24 octobre 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 24 octobre 2006, jusqu'au 24 octobre 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 11 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles Enregistrement pour trois ans, avec effet au 22 août 2017, jusqu'au 18 décembre 2021.

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Commis d'entreprise - Aide conducteur de travaux - bâtiment (tous corps d'état) et travaux publics" avec effet au 24 octobre 2011 jusqu'au 22 août 2017.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 28 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Commis d'entreprise (BTP)'.

Arrêté du 25 juin 1998 publié au Journal Officiel du 7 juillet 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 31 janvier 1995 publié au Journal Officiel du 24 février 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation à compter de la promotion 1992, sous l'intitulé 'Commis d'entreprise'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

12 bénéficiaires du titre par an.

<http://www.cfpct.com>

Autres sources d'information :

Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications du BTP

<http://www.cfpct.com>

Lieu(x) de certification :

Centre de formation permanente de l'association des anciens élèves conducteurs de travaux de Toulouse (CFPCT Toulouse Palays) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

- C.F.P.C.T. TOULOUSE-PALAYS - 5, allée Jean Griffon - 31400 TOULOUSE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- C.F.P.C.T. TOULOUSE-PALAYS - 5, allée Jean Griffon - 31400 TOULOUSE

Historique de la certification :

Ancien libellé : - Commis d'entreprise (Arrêté du 31 janvier 1995 publié au Journal Officiel du 24 février 1995)

Certification précédente : Commis d'entreprise - Aide conducteur de travaux (BTP)